

Commune de Montrond le Château (Doubs)
Conseil Municipal
du Lundi 7 janvier 2019
Séance ordinaire

L'an deux mille dix-neuf le sept janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Etaient présents :

Mmes GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette, DOS SANTOS Aline

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent(e)(s) : Mmes ANTONI Marie-Jo JECHOUX Marielle

Délégation de pouvoir : Mmes ANTONI Marie-Jo à Mme GAILLARD Blandine ; JECHOUX Marielle à LIDOINE Christelle.

Un scrutin a eu lieu : M. PERRIN Pascal ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1- **Urbanisme**

CU d'urbanisme Opérationnel

2 – ENS « A la Motte du Château » : projet 2019 pour demande de subvention

3 – FINANCES : ouverture de crédits pour 2019

4 - Questions diverses

5 - Informations diverses

1-Urbanisme

- Certificat d'urbanisme Opérationnel sur la parcelle ZH 186
- Certificat d'urbanisme Opérationnel sur les parcelles ZH 185 et 186 (pour partie)

2 – ENS « A la Motte du Château » : projet 2019

Dans le cadre de la gestion de notre ENS, la commune en concertation avec le Conservatoire d'Espace Naturel Franche Comté et le Lycée François Xavier a décidé :

- de poursuivre la gestion conservatoire du site (entretien des mares, ouverture de la pelouse)
- d'impliquer les élèves du Lycée François Xavier dans la mise en place du sentier de découverte (pose de panneaux, de table et bornes de lecture)

- d'entreprendre le rognage mécanique de souches afin de faciliter l'entretien de l'esplanade
- de mener une réflexion sur le devenir de la plateforme avec possibilité d'un pâturage extensif

Le montage des actions s'élève à 11 120 € TTC et se présente comme suit :

- coût intervention du CEN : 5 000 € TTC
- coût Lycée François Xavier : 1 500 € TTC
- coût rognage mécanique des souches : 4 620 € TTC

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- coût total HT : 10 350 €
- participation Conseil Départemental (40 %) : 4 140 €
- autofinancement : 6980 €

3 – FINANCES : ouverture de crédits pour 2019

Le Conseil Municipal autorise le Maire, par 15 voix pour, à procéder à des dépenses d'investissement sur le budget 2019 avant son vote, ceci dans la limite de 25 % des crédits ouverts l'année N-1 soit : Chapitre 21 : 41 495 €

4 - Questions diverses

Travaux de voirie Route de Malbrans : dans le cadre du projet d'aménagement de sécurité, une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sera déposée en Préfecture

Parking derrière l'Église : une étude est en cours. Une demande de DETR sera déposée en Préfecture

Ancienne Fromagerie : une demande de devis sera faite pour la démolition de la chambre froide. Des celliers destinés aux locataires seront réalisés.

5 - Informations diverses

La Préfecture informe qu'elle autorise l'ouverture des commerces les dimanches 6,13,20,27 janvier 2019, de manière à compenser les pertes significatives dues aux manifestations de novembre et décembre 2018.

La Ligue contre le cancer nous informe que la collecte réalisée sur la commune s'élève à 2 212,70 € pour l'année 2018.

* Prochain conseil le lundi 4 février 2019 à 20 h 30

La séance est levée à 22 h 38

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2018/07-01-01	ENS « A la Motte du Château » Projet 2019
DCM n° 2018/07-01-02	Ouverture des crédits en investissement pour l'exercice 2019